



*Municipalité de la Paroisse
de Saint-Barthélemy*

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 651-19

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par madame Julie Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barthélemy, que le Conseil a adopté lors de sa séance ordinaire du 14 janvier 2020 le règlement 651-19 portant le titre suivant :

RÈGLEMENT N°651-19 DECRETANT LES TAUX DE TAXATION ET LES TARIFICATIONS DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2020 AINSI QUE LE TAUX D'INTÉRÊT ET LES VERSEMENTS

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la Municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance lors des ouvertures du bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Barthélemy, le 17 janvier 2020

Julie Maurice
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Julie Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil le 17 janvier 2020.

Julie Maurice
Directrice générale et secrétaire-trésorière